

IUFM de l'académie d'Orléans-Tours
Formation de formateurs
« Enseigner le fait religieux »
22 septembre et 6 octobre 2004

« Le fait religieux »

(6 octobre 2004)

Jean-Pierre Aubert (professeur d'Histoire-Géographie, formateur à l'IUFM de l'académie d'Orléans-Tours).

Pourquoi enseigner le fait religieux aujourd'hui ?

Pourquoi la question de l'enseignement du fait religieux ?

Aujourd'hui, la question de l'enseignement du fait religieux se pose pour trois raisons.

Le premier aspect est la baisse généralisée de la pratique religieuse (qui touche tout le monde). On assiste donc au développement des religions à la carte (selon l'expression de sociologues) : on se dit catholique pratiquant mais on n'adhère pas obligatoirement au dogme catholique. On est dans l'individualisme, chacun fait sa propre religion.

Le deuxième aspect est le développement du phénomène « sectaire » qui fait trembler l'Église catholique.

Le troisième aspect est la présence de l'islam, deuxième religion en France. On évalue le nombre de musulmans en France à 4 à 6 millions (même si la méthode de calcul est discutable puisqu'il s'agit d'un dénombrement à partir des origines présumées données par les noms de famille).

Ainsi, l'enseignement du fait religieux est important.

Le rapport de Régis Debray

Il y a eu le rapport de Régis Debray demandé par Claude Allègre alors qu'il était ministre et remis à Jack Lang qui lui avait succédé. Pour lui, il faut enseigner le fait religieux pour deux raisons fondamentales : d'abord, parce qu'il y a un manque (voire une ignorance) de culture religieuse des élèves (et parfois des enseignants) alors qu'il s'agit d'un pan entier de la culture ; ensuite, parce que plus on se connaît, plus on se comprend, plus on s'accepte. Ce rapport a été très largement approuvé, notamment par Luc Ferry, et on a donc organisé des universités d'été, etc. Mais certains le critiquent, surtout pour ce qui manque dans le rapport : le pan religieux est-il le seul à permettre la compréhension de la civilisation ? Perrault montre qu'il n'y a effectivement pas que le fait religieux dans le phénomène de civilisation.

La différence entre religion et fait religieux

Dubuisson (spécialiste de la civilisation et de la religion hindouiste) dit que la religion est une catégorie mentale chrétienne. Ainsi, en utilisant le concept de « fait religieux », on évite d'amalgame une spiritualité à une religion.

Comment enseigner le fait religieux ?

Il y a quatre pistes pour connaître le fait religieux.

Toutes les fois où c'est possible, il faut séparer le domaine de la connaissance et le domaine de la croyance. Par exemple, il ne faut pas dire « Jésus a fait des miracles » mais « Les Évangiles disent que Jésus a fait des miracles ». Un article de *Sciences et Vie* démontre que beaucoup d'enseignants n'enseignent pas le fait religieux mais enseignent, sans le vouloir, le catéchisme. On doit donc prendre des précautions : on peut parler des croyances mais en rappelant qu'il s'agit de croyances. En outre, il ne faut pas, sous prétexte de respect des croyances, s'interdire d'enseigner certains points (comme les théories de Darwin, par exemple).

Dans l'enseignement, on doit présenter la religion comme un phénomène de civilisation.

Quand on a à parler du fait religieux, il faut se placer dans une perspective historique et montrer que toute religion évolue. Par exemple, le christianisme des premiers chrétiens n'est pas le même que celui de l'Inquisition. Il est donc nécessaire de parler du fait religieux à différentes époques pour montrer cette évolution ; il faut donc penser à intégrer cette dimension dans la programmation.

Il faut partir des textes et des images mais aussi partir du moment où la religion a été inventée. En d'autres mots, il faut historiser les religions.